



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

257. Abolir. Abroger.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60132](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60132)

Le temps détruit tout. Conçoit-on que ce qui existe puisse être *anéanti*? C'est un plaisir de voir un orgueilleux *anéanti* par un plus superbe que lui.

257. ABOLIR. ABROGER.

Abolir se dit plutôt à l'égard des coutumes, & *abroger* à l'égard des loix. Le non-usage suffit pour l'*abolition*: mais il faut un acte positif pour l'*abrogation*.

Le changement de goût, aidé de la politique, a *aboli* en France les joutes, les tournois, & les autres divertissemens brillants. De grandes raisons d'intérêt, & peut-être même de bonne discipline, ont été cause que la pragmatique sanction a été *abrogée* par le concordat.

Les nouvelles pratiques font que les anciennes *s'abolissent*. La puissance despotique *abroge* souvent ce que l'équité avoit établi.

On voit l'intérêt particulier travailler avec ardeur à *abolir* la mémoire de certains faits honneux; mais le temps seul vient à bout de tout *abolir*, & la gloire & le déshonneur. Le Peuple romain a quelquefois *abrogé*, par pure haine personnelle, ce que ses Magistrats avoient ordonné de bon & d'avantageux à la république.

L'*abolition* d'une Religion coûte toujours du sang; & la victoire peut n'être pas attachée, en cette occasion, à celui qui le répand, le persécute y triomphant quelquefois du persécuteur: c'est ainsi que le christianisme a triomphé du paganisme par le martyre des premiers fideles. L'*abrogation* d'une loi fondamentale est souvent la cause de la ruine du Prince ou du Peuple, & quelquefois de tous les deux (a).

Voyez tome II, art. 149.